

REGLEMENT DU CONCOURS CARAÏBE 2020

*Lieux d'échanges et de rencontres,
Le Concours Caraïbe a pour objectif
De permettre aux danseurs
De diverses disciplines, de s'exprimer
À travers leur Art et leur Passion*
LA DANSE



Dimanche 29 mars 2020

Salle F. FANON de Tropiques Atrium

Date Limite Inscriptions : 31 janvier 2020

Tarifs : A REGLER POUR LE CARAÏBE (hors droits d'adhésion)

Individuel :
30,00 €

Duo :
15,00 € / Personne

Groupe (3 à 15 personnes) :
12,00 €/Personne

ATTENTION ! NOMBRE DE CANDIDATS LIMITÉ !

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation à l'élaboration des variations :

<p><u>CLASSIQUE FILLES</u></p> <p>Préparatoire 1 Anne MERCEREAU Préparatoire 2 Anne MERCEREAU Elémentaire 1 Chantal LATACHE Elémentaire 2 Karine AZNAR Moyen 1 Isabelle HERNANDEZ Moyen 2 Isabelle HERNANDEZ Supérieur 1 Isabelle VERGNE Supérieur 2 Carole MASSOUTIE Excellence PAA : VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES (VOIR DVD POUR FILLES & GARCONS)</p> <p><u>CLASSIQUE GARÇONS</u></p> <p>Préparatoire Elodie LE VAN Préparatoire 2 Elodie LE VAN Elémentaire Michèle LUCIBELLO Moyen Omar TAIEBI Supérieur Pascal CYPRIEN</p>	<p><u>JAZZ & MODERN'JAZZ</u></p> <p>Préparatoire : Vanessa WAGNER Catégorie 1 : Sophie ROUCH Catégorie 2 : Patrice PAOLI</p> <p><u>CONTEMPORAIN</u></p> <p>Préparatoire : Christine LYON-MOAL Catégorie 1 Christine LYON-MOAL Catégorie 2 Marco CATTOÍ</p>	<p><u>HIP HOP</u></p> <p>Préparatoire : Alicia DE MARIA ET Catégorie 1 : Florian MOVALA</p>
---	--	--

2 – ADHESION OBLIGATOIRE

- L'adhésion à la C.N.D. est obligatoire pour le professeur et les élèves de tous les pays et régions de la Caraïbe et de la Guyane.
- L'adhésion devra se faire auprès de la CND Martinique pour les pays non-membres. Pour les professeurs et élèves des fédérations régionales DOM-TOM, l'adhésion pourra se faire, soit auprès de leur fédération, soit auprès de la CND Martinique.

3 – INSCRIPTIONS AU CONCOURS CARAÏBE

- L'inscription au Concours Caraïbe implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion et sans remboursement.
- Le Concours Caraïbe est ouvert aux danseurs ayant 8 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année, et 60 ans maximum au 1^{er} janvier de la même année.

4 – EPREUVES

- Le nombre de passage physique est libre.
- Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois maximum par une même école.
- Un candidat amateur, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu une Médaille d'Or au Concours Caraïbe devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure pour le Concours Caraïbe de l'année suivante, si son âge le permet, ou reclassé en Pratique Amateur Avancée.
- Un candidat inscrit en Pratique Amateur Avancée, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu une Médaille d'Or au Concours Caraïbe devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure si son âge le permet pour le Concours Caraïbe de l'année suivante, ou dans une autre discipline en amateur ou en pratique amateur avancée. (Excepté la catégorie EAT FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR toujours PAA)
- Un groupe peut être constitué de 3 à 15 élèves (musiciens compris s'ils sont sur scène). Exemple : un danseur et un musicien sur scène doivent s'inscrire en duo. Chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- Aucun candidat ne sera accepté sans qu'il ait fourni lors du Concours Caraïbe l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits pour les variations de répertoire protégé – joindre la copie de votre demande au bulletin d'inscription (se renseigner auprès du directeur de la SACEM, représentant la SACD).

5 - DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

- Motifs de disqualification du candidat :
 - Non-respect du règlement.
 - Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir du début de la prestation et jusqu'à sa fin qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique.
 - Dépassement du nombre de candidats autorisé.
 - Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou alcool.
 - Manque de respect envers les membres du jury, commissaires et les organisateurs.
- Motifs pouvant entraîner une perte de points :
 - Non-respect de la variation imposée.
 - Toute tenue non conforme aux tenues exigées.
 - Si un PAA s'inscrit délibérément en amateur

Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité WAVE par Email. (Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.)

6 – TENUE OBLIGATOIRE

- Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en Classique :
 - Fille : **Justaucorps de couleur claire ou vive, éventuellement avec jupette mais uniquement courte, Collant clair. Les couleurs : noire, marine, marron foncé, gris foncé, etc... ne sont pas acceptées - la jupette voile style empire interdite (sous poitrine)**
 - Garçon : **Collant gris ou blanc, tee-shirt (collant noir interdit).**
 - Répertoire : **Costume obligatoire.**
- Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en Jazz – Contemporain :
Shorty noir + haut de couleur vive ou claire et près du corps - Combi-short ou justaucorps de couleur vive ou claire (sauf couleur foncée) – Cheveux attachés -. Chaussettes interdites - Jazz : bottines autorisées - - Contemporain : pieds nus obligatoire, les pédilles sont autorisées.
- Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.

7 – COSTUMES ET ACCESSOIRES

- Les costumes et accessoires sont acceptés (sauf variations imposés voir article 6) pour l'ensemble des styles. Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la prestation.) et la mise en place effectuée par les candidats eux-mêmes. Les décors ne sont pas acceptés
- Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus. Tous produits de type talc, paillettes, poudre ou produits assimilés ainsi que fumigène et carboglace sont interdits (peut gêner les candidats suivants sur le plateau).

8 – TITULAIRES D.E. - EAT ET PRATIQUE AMATEUR AVANCEE

- Les enseignants titulaires du D.E. rémunérés ou bénévoles ne peuvent pas participer en qualité de candidat individuel, duo ou groupe au Concours Caraïbe.
- Les titulaires de l'EAT ou en cours d'obtention ou en Centre de Formation DE ou Danseur doivent se présenter en « Pratique Amateur Avancée » exclusivement et uniquement en individuels ou duos. Dans la catégorie Duo : les candidats ne peuvent danser qu'avec des candidats EAT.
- Les candidats prenant au minimum 3 cours de danse par semaine du même style doivent s'inscrire en « Pratique Amateur Avancée », de même que les candidats issus des écoles présentant des chorégraphies réalisées par un professionnel extérieur de renom.

9 – CHOREGRAPHIES SPECIFIQUES CND

Les chorégraphies présentées sur la clé USB par Sud Reportage seront exclusivement réservées aux Concours de la C.N.D. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.

Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de nos variations lors d'un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation.

L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de la C.N.D. devra être soumise à la Commission des Concours et au siège National de la CND par demande écrite.

Les clés USB ne doivent pas être dupliquées, droits d'exclusivité.

10 – PHOTOS ET VIDEOS

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. Seules les personnes ou entreprises accréditées par la C.N.D. Martinique sont autorisées. Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice. Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres, effectuées durant le Concours et sa préparation.

11 – NOTATION ET CLASSEMENT

- Le Jury souverain garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline ou une autre catégorie sans appel.

Barème :

- Médaille d'OR	18 à 20
- Médaille d'ARGENT	17
- Médaille de BRONZE	16
- 1 ^{er} Distinction	14 à 15
- 2 ^{ème} Distinction	12 à 13
- 3 ^{ème} Distinction	11
- Participation	<11

- Les Catégories présentant des candidats dont la note est inférieure à 11 ne recevront aucun prix mais un certificat de participation.
- Ce barème est applicable aussi bien aux candidats se présentant en Amateur que ceux se présentant en « Pratique Amateur Avancée ».

Les Candidats obtenant une médaille d'or au Concours Caraïbe ne donne pas droit à un accès au Concours National de la CND.

CANDIDAT INSCRIT EN P.A.A. (PRATIQUE AMATEUR AVANCEE) :
Elève qui prend au minimum 3 cours de danse par semaine du même style.

1 – CATEGORIE

1.1 **CLASSIQUE** : Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies de la vidéo

<u>INDIVIDUEL FILLE</u>	<u>INDIVIDUEL GARÇON</u>	<u>DUO</u>	<u>GROUPE</u>
<p>Sur ½ pointes :</p> <p>Préparatoire 1 : de 08 à 10 ans</p> <p>Préparatoire 2 : de 09 à 11 ans</p> <p>Elémentaire 1 : de 10 à 13 ans</p> <p>Moyen 1 : de 12 à 15 ans</p> <p>Supérieur 1 : à partir de 14 ans</p> <p>Sur pointes :</p> <p>Elémentaire 2 : de 11 à 13 ans</p> <p>Moyen 2 : de 12 à 15 ans</p> <p>Supérieur 2 : à partir de 14 ans</p> <p>Excellence : à partir de 15 ans</p> <p>PAA (Variation du Répertoire à choisir sur le DVD)</p>	<p>Préparatoire 1 : de 08 à 10 ans</p> <p>Préparatoire 2 : de 09 à 11 ans</p> <p>Elémentaire : de 11 à 13 ans</p> <p>Moyen : de 12 à 15 ans</p> <p>Supérieur : à partir de 15 ans</p> <p>Excellence : à partir de 15 ans</p> <p>PAA (Variation du Répertoire à choisir sur le DVD)</p>	<p>Préparatoire de 08 à 11 ans</p> <p>Durée : de 1'00 à 1'30</p> <p>Sur ½ pointes ou pointes au choix :</p> <p>Catégorie 1 de 11 à 14 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'00</p> <p>Catégorie 2 de 13 à 17 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'30</p> <p>Catégorie 3 de 15 à 25 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'30</p> <p>Catégorie 4 de 26 à 45 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'30</p> <p>Catégorie 5 à partir de 46 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'30</p> <p>Catégorie EAT</p> <p>FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR : DUOS SEULEMENT en PAA</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'30</p>	<p>Préparatoire de 08 à 11 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 2'00</p> <p>Sur ½ pointes ou pointes au choix :</p> <p>Catégorie 1 de 11 à 14 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 3'00</p> <p>Catégorie 2 de 13 à 17 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 3'00</p> <p>Catégorie 3 de 15 à 25 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 3'00</p> <p>Catégorie 4 de 26 à 45 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 3'00</p> <p>Catégorie 5 à partir de 46 ans</p> <p>Durée : de 1'30 à 3'00</p> <p>Pas de catégorie EAT pour les groupes</p> <p>Un Titulaire EAT ou en formation ne peut pas danser dans un groupe</p>
<p>EAT (ou en cours d'obtention) ou FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – Variation du Répertoire à choisir sur le DVD (PRATIQUE AMATEUR AVANCEE exclusivement) Attention un candidat qui prépare l'EAT doit impérativement s'inscrire en EAT même sans la connaissance du résultat</p> <p>« PAS DE 2 » DU REPERTOIRE (ADAGE seulement) PRATIQUE AMATEUR AVANCEE EXCLUSIVEMENT : A partir de 15 ans pour les Filles (sur pointes) et les Garçons et Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR.</p> <p>Les « Pas de 2 » du répertoire respectent la durée définie par le chorégraphe.</p>			

1.2 JAZZ-MODERN'JAZZ, CONTEMPORAIN, CARACTERE/DANSE DU MONDE, HIP-HOP, AUTRES STYLES CREATIONS (excepté : Danses de Salon ou Sportives).

Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies du dvd pour les individuels Préparatoire et Catégories 1 et 2 pour les Styles Jazz/Modern'Jazz et Contemporain - Préparatoire et Catégorie 1 pour le style Hip-Hop.

<u>INDIVIDUEL</u>	<u>DUO</u>	<u>GROUPE</u>
Préparatoire : de 08 à 10 ans Durée : 1'00	Préparatoire : de 08 à 11 Durée : de 1'00 à 1'30	Préparatoire : de 08 à 11 ans Durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1 : de 10 à 12 ans Durée : de 1'00 à 1'30	Catégorie 1 : de 11 à 14 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 1 : de 11 à 14 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2 : de 12 à 14 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 2 : de 13 à 17 ans Durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 2 : de 13 à 17 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3 : de 14 à 16 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 3 : de 15 à 25 ans Durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 3 : de 15 à 25 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 4 : de 16 à 25 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 4 : de 26 à 45 ans Durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 4 : de 26 à 45 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 5 : de 26 à 45 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 5 : à partir de 46 ans Durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 5 : à partir de 46 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 6 : à partir de 46 ans Durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – DUOS SEULEMENT durée <input type="checkbox"/> de 1'30 à 2'30*	Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR –INTERDIT EN GROUPE
EAT : FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – durée de 1'30 à 2'00		
Attention un candidat qui prépare l'EAT doit impérativement s'inscrire en EAT même sans la connaissance du résultat		

NB : Le non-respect de la variation peut entraîner une perte de points pour le candidat. Il sera toléré, uniquement pour les candidats inscrits en **Pratique Amateur Avancée** un accroissement des difficultés des variations proposées ne modifiant pas la variation (exemple : 2 tours pour 1 tour – entrechats à la place de sauts simples mais sans obligation de réalisation).

Pour le niveau excellence : fille et garçon, ainsi que les « Pas de 2 » du Répertoire, indiquer le chorégraphe et la version choisie en joignant l'autorisation du Chorégraphe ou de ses ayants droits si nécessaire (joindre copie de la demande également et surtout en cas de non-réponse). Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.

CND MARTINIQUE

Centre Commercial de Bellevue - Boulevard de la Marne

97200 Fort-de-France - Martinique

Portable : 0696.06.83.60

E-mail : cndmartinique972@gmail.com - SITE INTERNET : cndmartinique972.wixsite.com/cnd972